



FAQ Rouen Pass

Retrouvez toutes les réponses à vos questions au sujet du Rouen Pass ! Quelles économies ? Comment l'activer ? Quelles sont les activités incluses ?

Une question ?

Tout savoir sur le Rouen Pass

Quelles activités sont incluses dans le Rouen Pass en 24h, 48h ou 72h ?

Expériences culturelles

- La visite guidée « Incontournables en 2h » de Rouen en français ou en anglais (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- La visite guidée « Incontournables en 1h » de Rouen en français ou en anglais (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- La visite guidée « l'Abbatiale Saint-Ouen restaurée » (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- La visite guidée « Cathédrale avec vos sens » (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- La visite guidée « Cathédrale insolite » (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- La visite guidée « Impressionnisme, Rouen vue par Monet et Cie » (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- L'audioguide pour découvrir Rouen en autonomie (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- Le Petit Train (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- Aître Saint-Maclou : visite audio-guidée
- Accès libre aux expositions de l'Atrium (valable pour 4 personnes)
- Concerts d'orgue à l'Abbatiale Saint-Ouen (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)

Expériences gourmandes

- La visite guidée et dégustation « Rouen gourmande » (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)



- Visite guidée et dégustation en soirée « Vikings, bières et légendes » (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- Les Confiseurs, immersion dans le laboratoire
- Un verre de cidre / jus de pomme chez Foule Moule (L'Entrepôt)
- Un sucre de pomme offert à l'accueil de l'office de Tourisme

Sites et musées

- L'Historial Jeanne d'Arc (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- La visite du Gros-Horloge
- L'Abbaye de Jumièges (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- La Maison Sublime (réservation obligatoire et sous réserve de disponibilité)
- Le Musée du Château du Taillis – Août 1944 : L'enfer sur la Seine

Transports

- Accès illimité aux transports en commun (métro, bus, TEOR, navette fluviale)
- Réduction sur la journée de location d'un vélo électrique, selon la disponibilité

Réductions sur les hébergements

20 % sur la 2e nuitée et -50 % sur la 3e nuitée dans les hôtels suivants :

- Alive Hôtel de Québec
- Best Western Plus Hôtel de Dieppe 1880****
- Best Western Plus Hôtel Le Conquérant
- B&B Rouen Centre Rive Gauche Saint-Sever
- B&B Rouen Centre Rive Droite
- Hôtel Holiday Inn Express Rouen Centre – Rive Gauche
- Hôtel Littéraire Gustave Flaubert
- Le Clos de la Vaupalière
- Novotel Rouen Sud
- Novotel Suites Rouen Normandie
- Radisson Blu

Où acheter votre Rouen votre Rouen Pass ?

Sur notre site internet

Depuis la page de réservation : visiterouen.com/reserver/rouen-pass

Après votre commande, un e-mail de confirmation avec un billet en pièce jointe vous est envoyé (attention, celui-ci ne fait pas office d'e-billet, il s'agit uniquement d'une confirmation d'achat).



Votre **Rouen Pass dématérialisé** vous sera transmis sous quelques minutes, dans un second e-mail, en pièce jointe (« e-billet(s) Rouen Pass »).

En cas de non-réception, pensez à vérifier vos spams ou à contacter les conseillers en séjour pendant les horaires d'ouverture.

À l'accueil Rouen Tourisme

Situé esplanade Marcel-Duchamp, ouvert du lundi au samedi, ainsi que les dimanches de mai à septembre et pendant les vacances scolaires – [voir les horaires d'ouverture](#)

Nos bureaux sont fermés les jours fériés : 1er et 11 novembre, 25 décembre et 1er janvier.

Nos conseillers en séjour sont également joignables par téléphone au 02 32 08 32 40.

Comment activer le Rouen Pass ?

Activer le Rouen Pass

Il s'active lors de la première utilisation dans un lieu partenaire lorsque vous présentez votre QR code (en version imprimée ou directement depuis l'application Rouen Pass) au guide ou à l'agent d'accueil.

Le Pass est valable 24 h, 48 h ou 72 h à partir de la première utilisation.

Exemple : j'utilise mon Pass 24 h pour la première fois à 10 h le samedi, il sera valable jusqu'à 10 h le dimanche.

Et si je n'ai pas de smartphone ?

Vous devez imprimer l'e-billet et le présenter à l'entrée des sites visités.

Pour chaque réservation de visite effectuée en amont sur notre site internet, vous recevrez par e-mail un billet à présenter le jour J au guide (si visite guidée) ou à l'agent d'accueil.

Attention : un smartphone reste toutefois indispensable pour utiliser les transports en commun.

Combien pouvez-vous économiser avec le Rouen Pass ?

- **Exemple : une journée avec un Rouen Pass 24 h en été**

Ticket transports en commun 24 h (5,90 €), Historial Jeanne d'Arc (12 €), visite guidée des Incontournables en 2 h (15 €) et visite du Gros-Horloge (7,70 €)

Soit un **total de 40,60 €**. Avec le Rouen Pass à seulement 25 €, réalisez une économie de 15,60 € tout en découvrant l'essentiel de la destination.

- **Exemple : un séjour avec un Rouen Pass 48 h en été**

Ticket transports en commun 48 h (11,80 €)

Jour 1 : Historial Jeanne d'Arc (12 €), visite guidée des Incontournables en 2 h (15 €)



et visite du Gros-Horloge (7,70 €)

Jour 2 : visite Cathédrale insolite (15 €), abbaye de Jumièges (7,50 €) et visite de l'abbatiale Saint-Ouen restaurée (15 €)

Soit un **total de 84 €**. Avec le Rouen Pass à seulement 37 €, réalisez une économie de 47 € tout en découvrant l'essentiel de la destination.

- **Exemple : un séjour avec un Rouen Pass 72 h en été**

Ticket transports en commun 72 h (17,70 €)

Jour 1 : Historial Jeanne d'Arc (12 €), visite guidée des Incontournables en 2 h (15 €) et visite du Gros-Horloge (7,70 €)

Jour 2 : visite Cathédrale insolite (15 €), abbaye de Jumièges (7,50 €) et visite de l'abbatiale Saint-Ouen restaurée (15 €)

Jour 3 : Petit Train (8 €), audioguide de l'Aître Saint-Maclou (5 €) et exposition au Musée des Beaux-Arts (12 €)

Soit un **total de 97,20 €**. Avec le Rouen Pass à seulement 45 €, réalisez une économie de 52,50 € tout en découvrant l'essentiel de la destination.

Nous vous invitons à consulter les prix pratiqués par les sites partenaires afin de comparer les tarifs et calculer vos économies.

À quoi sert l'application gratuite Rouen Pass ?

Véritable guide numérique, l'application vous permet de retrouver toutes les activités incluses dans votre Pass, les horaires d'ouverture, ainsi que toutes les informations pratiques pour organiser votre séjour à Rouen en toute sérénité.

En associant votre Pass à l'application, profitez d'un suivi simplifié : utilisation facilitée des transports en commun, temps de validité restant et historique de vos activités.

À noter : le téléchargement de l'application est indispensable pour l'utilisation des transports en commun.

Téléchargez gratuitement l'application « Rouen Pass » sur [le Play Store](#) ou [l'App Store](#).

Comment associer mon Pass sur l'application ?

1. Ouvrir l'application Rouen Pass
2. Accéder à la section "Mes Pass"
3. Cliquer sur « Associer mon Pass »

Pour associer votre Pass, vous avez deux options :

- Saisir les 8 chiffres du numéro de Pass (qui se trouve sur votre E-ticket)
- Ou scanner le QR code avec la caméra

Il est possible d'associer plusieurs Pass sur une même application :

- Les Pass sont affichés les uns à la suite des autres (navigation possible via une flèche)
- Pour ajouter un nouveau Pass, cliquer sur le bouton « + »

Comment utiliser mon code promo ?

Certaines activités nécessitent **une réservation préalable** sur notre site visiterouen.com à l'aide du code promo envoyé par e-mail.

1. Cliquez sur l'offre* que vous souhaitez réserver.
2. Cliquez sur le bouton bleu « Réserver » puis faites votre choix de date et indiquer 1 en quantité (Tarif adulte)
3. Cliquez sur « Ajouter au panier »
4. Indiquez votre code promo dans « Bon de valeur ou code promo à utiliser » puis cliquez sur « Appliquer »
Le tarif passe automatiquement à 0 €
5. Cliquez sur « Suivant » puis saisissez les informations demandées
6. Vous recevrez **un billet par mail**. Celui-ci est à conserver et à présenter au moment de votre visite guidée, entrée au monument...

Visites guidées proposées selon la saison et les disponibilités. La fréquence des visites peut varier au cours de l'année.

***Les offres UNIQUEMENT sur réservation :**

Les monuments

- [L'Historial Jeanne d'Arc](#)
- [L'Abbaye de Jumièges](#)
- [La Maison Sublime](#)

Les expériences

- [La visite guidée « Incontournables en 2h » de Rouen en français ou en anglais](#)
- [La visite guidée « Incontournables en 1h » de Rouen en français ou en anglais](#)
- [La visite guidée « l'Abbatiale Saint-Ouen restaurée »](#)
- [La visite guidée « Cathédrale avec vos sens »](#)
- [La visite guidée « Cathédrale insolite »](#)
- [La visite guidée « Impressionnisme, Rouen vue par Monet et Cie »](#)



- [L'audioguide pour découvrir Rouen en autonomie](#)
- [Le Petit Train touristique](#)

Les expériences gourmandes

- [Visite guidée et dégustation « Rouen gourmande »](#)
- [Visite guidée et dégustation en soirée « Vikings, bières et légendes »](#)
- [Les Confiseurs, immersion dans le laboratoire](#)

Puis-je participer à plusieurs visites guidées avec le Rouen Pass ?

Oui ! Avec le Rouen Pass, vous pouvez participer à **plusieurs visites guidées à pied pendant votre séjour. Chaque Pass donne droit à une place par visite**, sous réserve de disponibilité. Une dizaine de visites différentes sont proposées au fil de l'année, avec une fréquence qui varie selon la saison.

La réservation est obligatoire et doit être effectuée à l'avance pour garantir votre place.

Puis-je visiter plusieurs fois le même site ?

L'accès à chaque site inclus dans votre Pass est valable pour une seule visite.

En revanche, profitez d'un accès illimité aux transports en commun du réseau Astuce pendant toute la durée de validité de votre Pass.

Quelles activités nécessitent une réservation à l'avance ?

Certaines activités nécessitent une réservation préalable en raison d'un nombre de places limité.

Toutes les expériences doivent être réservées sur notre site visiterouen.com à l'aide du code promo envoyé par e-mail.

SAUF :

- La visite audioguidée de l'Aître Saint-Maclou : pas de réservation possible à l'avance. L'audioguide est à retirer sur place (sous réserve de disponibilité) – [plus d'informations](#)
- La visite du Gros-Horloge : pas de réservation possible à l'avance. Rendez-vous sur place et présentez votre Rouen Pass. Nous conseillons de venir aux horaires d'ouverture pour éviter l'attente – [plus d'informations](#)
- Visite immersive : Les confiseurs : uniquement par téléphone au 02 32 91 60 75 (sous réserve de places disponibles)

Pour les **réductions dans les hôtels** : contactez directement l'hôtel qui vous intéresse par téléphone (aucune réservation possible en ligne)



NB : Les audioguides peuvent également être retirés directement à l'accueil de Rouen Tourisme, sans réservation préalable (sous réserve de disponibilité).

Pour chaque réservation effectuée sur notre site internet, vous recevrez par e-mail un billet à présenter le jour J au guide (si visite guidée) ou à l'agent d'accueil.

Attention : ces billets ne seront pas disponibles directement dans l'application Rouen Pass. Il n'est pas nécessaire de les imprimer, vous pouvez les présenter depuis votre téléphone.

Le Pass ne permet pas de bénéficier d'un accès coupe-file.

Quelles sont les horaires d'ouverture des sites partenaires inclus dans le Rouen Pass ?

Certains sites ne sont pas ouverts au public toute l'année en raison de fermetures hebdomadaires ou saisonnières. Nous vous invitons à consulter les horaires et jours d'ouverture.

Retrouvez également tous les horaires d'ouverture des sites sur l'application Rouen Pass ou sur notre site internet visiterouen.com

- La visite guidée des « Incontournables en 2 h » de Rouen : tous les jours durant les vacances scolaires (zone B et C), tous les vendredis et samedis hors vacances scolaires à 15h
- La visite guidée des « Incontournables en 1 h » de Rouen : en semaine et hors jours fériés du 11 avril au 26 juin à 16h
- Star Attraction Tour 2 h : tous les samedis et tous les jours en juillet-août à 15h30
- Star Attraction Tour 1 h : du 20 avril au 26 juin à 14h30
- La visite guidée « Impressionnisme : Rouen vue par Monet, Pissarro et Cie » : plusieurs dimanches par mois à 15h
- L'audioguide : tous les jours toute l'année sauf 1er et 11 novembre, 25 décembre et 1er janvier et les dimanches hors vacances scolaires toutes zones.
- L'Historial Jeanne d'Arc : du mardi au dimanche toute l'année
- La visite du Gros-Horloge :
 - Horaires haute saison (du 1er avril au 30 septembre) : ouvert tous les jours, sauf le lundi de 10h à 13h (12h dernière entrée) et de 14h à 19h (18h dernière entrée).
 - Horaires basse saison (du 1er octobre au 31 mars) : ouvert tous les jours, sauf le lundi de 14h à 18h (17h dernière entrée).
- La visite audioguidée de l'Aître Saint-Maclou :
 - De septembre à avril samedi et dimanche de 10h-12h45 | 13h45-17h30
 - Vacances scolaires (zone B) : Du mardi au dimanche de 10h à 17h30*
 - De mai à août : Du mardi au dimanche de 10h-12h45 | 13h45-17h30*
- La visite guidée « Abbatale Saint-Ouen restaurée » : plusieurs dimanches par mois à 15h30
- La visite guidée et dégustations « Rouen gourmande » : plusieurs samedis par mois à 15h30

- La visite guidée « Cathédrale avec vos sens » : quelques dates par mois à 10h ou 15h
- La visite guidée « Cathédrale insolite » : quelques dates par mois à 10h ou 15h
- La visite guidée et dégustations « Vikings, bières et légendes » : plusieurs jeudis, vendredis ou vendredis par mois à 17h30
- Abbaye de Jumièges : Ouvert tous les jours
 - Haute saison : Du 15 avril au 15 septembre de 9h30 à 18h30, derniers billets délivrés à 18h
 - Basse saison : Du 16 septembre au 14 avril de 9h30 à 13h et 14h30 à 17h30, derniers billets délivrés à 12h30 et 17h
 - Fermetures les 1er janvier, 1er mai, 1er et 11 novembre, 25 décembre.
- Le Petit Train : d'avril à fin octobre, tous les jours

Comment utiliser les transports en commun en toute simplicité ?

L'utilisation des transports en commun se fait uniquement via **l'application Rouen Pass**.

Il est obligatoire de valider votre titre de transport à chaque passage dans un métro, bus ou TEOR. Sans cela, vous pourriez être verbalisé.

Nous rappelons que les transports en commun sont gratuits le samedi et pour les personnes de moins de 18 ans, mais qu'il convient de valider votre titre de transport malgré tout.

Depuis **l'application Rouen Pass**, rendez-vous dans « Mes Pass », puis cliquez sur « Titre de transport » et scannez le QR code (présent dans l'ensemble des véhicules du réseau).

À noter : les parkings relais (P+R) ne sont pas inclus dans le Rouen Pass. Si vous recherchez un parking à Rouen, retrouvez toutes les informations pratiques sur [notre page dédiée aux parkings](#).

Quelles sont les conditions générales de vente et d'annulation ?

Le Rouen Pass est-il nominatif ?

Non, il peut être offert ou cédé. En revanche, un Pass est requis par personne.

Mon séjour est annulé : puis-je être remboursé ?

Non, le Rouen Pass n'est ni annulable ni remboursable.

Vous avez toutefois la possibilité de le conserver et de l'utiliser jusqu'à sa date de validité (1 an après l'achat), ou d'en faire profiter un proche.

Puis-je être remboursé en cas de fermeture d'un site partenaire ou si je ne consomme pas toutes les activités proposées ?

Non, le Rouen Pass ne peut pas faire l'objet d'un remboursement en cas d'utilisation partielle,



ni en cas de fermeture (ou de modification exceptionnelle des horaires) d'un site partenaire. Dans ces situations, la responsabilité de Rouen Tourisme ne saurait être engagée.

J'ai réservé une ou plusieurs visites sur www.visiterouen.com mais je ne peux finalement pas venir aux dates prévues. Que faire ?

Il est possible d'annuler vos réservations ou de les reporter à une autre date (sous réserve de disponibilité).

Pour effectuer votre demande, merci de contacter notre service :

02.32.08.36.59

reservations@rouentourisme.com